

1

LA CONSOMMATION DE TABAC POURSUIT SA CHUTE

Depuis plusieurs années, seules les hausses des taxes sur le tabac permettent au marché de progresser en valeur. Mais en volume, les ventes sont en berne, ce qui pèse sur l'activité des cigarettiers et des buralistes. Ce scénario se poursuivra en 2024. **Depuis le 1^{er} janvier une nouvelle hausse des taxes a entraîné une augmentation du prix des paquets de cigarettes jusqu'à 1€ selon les marques.** Dans ce contexte, de nombreux fumeurs tenteront de modérer, voire d'arrêter leur consommation de tabac, en s'appuyant sur les substituts nicotiniques, à commencer par la cigarette électronique. D'autres se tourneront vers le marché parallèle ou se fourniront davantage à l'étranger, dans le cas des fumeurs frontaliers. Les ventes de cigarettes en volume se réduiront de 5%, et celles de tabac à rouler de 4%. Néanmoins, l'effet que la hausse des tarifs aura sur le marché en valeur sera supérieur à celui de la baisse des volumes : **au total, Xerfi anticipe une progression de 4,2% du marché du tabac en valeur en 2024. Cette progression profitera principalement aux finances publiques.**

2

LES POUVOIRS PUBLICS POURSUIVENT LEUR OFFENSIVE

La lutte des pouvoirs publics contre le tabagisme s'est accélérée ces dernières années. Une hausse des prix du tabac a été appliquée chaque année depuis 2018 (à l'exception de 2022) afin de détourner les Français du tabac. **Le gouvernement a présenté, en novembre 2023, son programme national de lutte contre le tabagisme 2023-2027.** Il prévoit une accélération de la lutte contre le tabagisme : passage au paquet à 13 € d'ici 2027, renforcement du contrôle de l'interdiction des ventes de produits à base de tabac et du vapotage aux mineurs, renforcement de l'accessibilité des traitements de substitution nicotinique, et interdiction de fumer dans certains lieux publics (plages, parcs, forêts, universités, écoles de santé, etc.). En parallèle, **l'Assemblée nationale a adopté, en décembre 2023, une proposition de loi interdisant les cigarettes électroniques jetables (les « puffs »).** Le gouvernement souhaite une entrée en application de la mesure d'ici septembre 2024. **L'effet de la mesure sur le marché de tabac sera faible.** La *puff* ne représente qu'une petite partie des ventes de cigarettes électroniques en France et des alternatives rechargeables toutes aussi attractives pour les fumeurs existent déjà. La mesure cible davantage les jeunes, pour qui ces appareils sont suspectés par les pouvoirs publics d'être une porte d'entrée vers la consommation de tabac.

3

LES BIG TOBACCO EN QUETE D'OPPORTUNITES

Avec le durcissement de la réglementation et les hausses tarifaires, l'étau se resserre autour des géants mondiaux du tabac : la baisse des volumes et la stagnation de leurs marges a nettement réduit leur chiffre d'affaires dans l'Hexagone. De plus, **l'interdiction des puffs aura un effet direct sur leur activité en France**. En effet, face à la baisse du marché du tabac, certains d'entre eux s'étaient diversifiés vers le marché des *e-cigs* jetables, comme British American Tobacco (marque *Vuse*), Imperial Brands (*Blu Bar*) et Philip Morris International (*Veev*), après avoir longtemps misé exclusivement sur les *pods* rechargeables, qui génère encore la majorité de leur ventes.. **Les dispositifs à tabac chauffé représentent une autre voie de diversification pour ces groupes**. Philip Morris commercialise depuis 2017 son dispositif *iQOS* en France. Le groupe américain a subi un revers en septembre 2023, dans une bataille juridique face aux autorités sanitaires. Celles-ci ont sommé le groupe d'apposer, sur les recharges *iQOS*, les avertissements sanitaires obligatoires sur les produits à base de tabac. Saisi par le groupe, le Conseil d'État a refusé d'annuler l'injonction. **Ce revers est important pour le groupe qui, depuis l'introduction du dispositif sur le marché, cherche à séparer son image de celle du tabac « classique »**. D'autres voies de diversification restent ouvertes, comme les traitements de substitution nicotiques. Philip Morris International avait, par exemple, acheté Fertin Pharma en 2021, une entreprise pharmaceutique danoise spécialisée notamment dans le développement et la fabrication de substituts nicotiques. Néanmoins, les *Big Tobacco* font face à une concurrence rude sur ces marchés, loin de leur pré carré des cigarettes et du tabac à rouler.

Guillaume Decina, janvier 2024

1.2. LES PRÉVISIONS DE XERFI POUR 2024

L'évolution des déterminants de l'activité

Impact des déterminants du marché français du tabac en valeur

Principaux déterminants	2021	2022	2023 (e)	2024 (p)
La politique fiscale en matière de tabac (effet sur les prix)	+	+	++++ ++	++++ ++++
La politique fiscale en matière de tabac (effet sur les volumes)	=	=	-	-
Les évolutions réglementaires concernant le tabagisme	=	=	-	=
Les campagnes anti-tabac des pouvoirs publics	=	=	-	--
Les efforts d'innovation des fabricants	+	+	+	+
L'utilisation de la cigarette électronique	-	-	-	-
Le développement des substituts nicotiques	=	-	-	-
Les évolutions des ventes sur les marchés parallèles	-	-	-	-
L'évolution du nombre de buralistes	=	-	-	-
L'évolution du pouvoir d'achat des ménages	+	-	=	=

Source, estimations et prévisions : Xerfi

Méthodologie : les signes « + », « - » et « = » traduisent l'effet, positif, négatif ou neutre de chaque déterminant sur le chiffre d'affaires du marché. Le nombre de signes « + » ou « - » qualifie quant à lui le niveau de contribution de chaque déterminant à l'évolution de l'activité.

1.2. LES PRÉVISIONS DE XERFI POUR 2024

Les ventes de produits à base de tabac

LE MARCHÉ FRANÇAIS DU TABAC

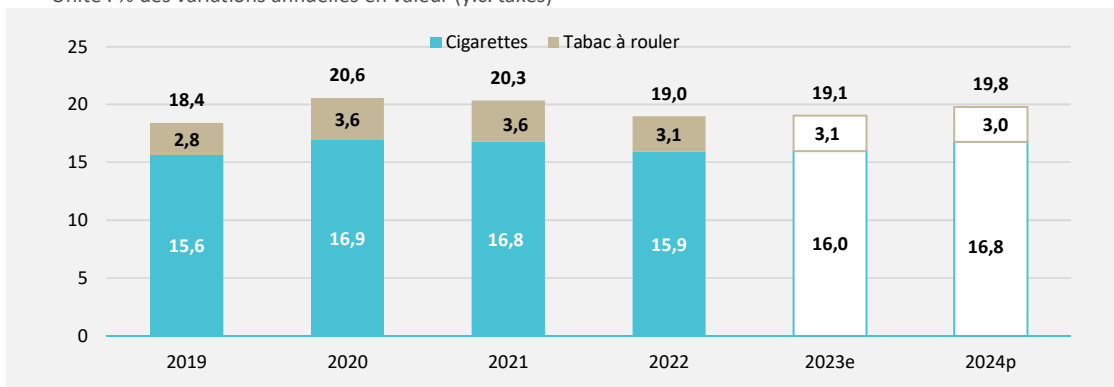
+0,4%
en 2023

+4,2%
en 2024

Les volumes de cigarettes et de tabac à rouler vendus en France poursuivront leur diminution en 2024. Cette année encore, la hausse significative des prix sera le seul moteur de la croissance du marché en 2024. Cette hausse tarifaire, appliquée depuis le 1^{er} janvier, correspond à un effet prix d'environ 9,5%, d'après nos estimations. Son effet est davantage marqué sur les cigarettes que sur le tabac à rouler. Ainsi, leurs ventes en valeur varieront respectivement de +5% et de -0,2%.

■ Marché français du tabac en valeur (cigarettes et tabac à rouler) (*)

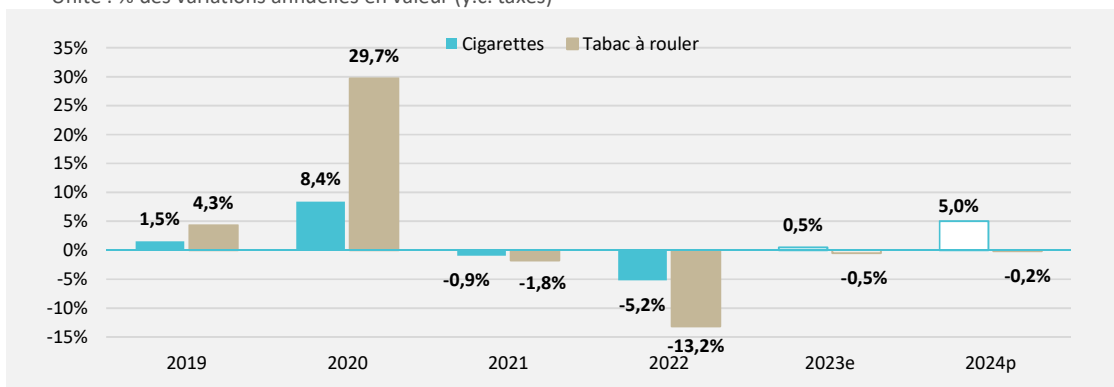
Unité : % des variations annuelles en valeur (y.c. taxes)



Traitement, estimations et prévisions Xerfi / Source : Xerfi d'après OFDT

■ Marché français du tabac en valeur (cigarettes et tabac à rouler) (*)

Unité : % des variations annuelles en valeur (y.c. taxes)



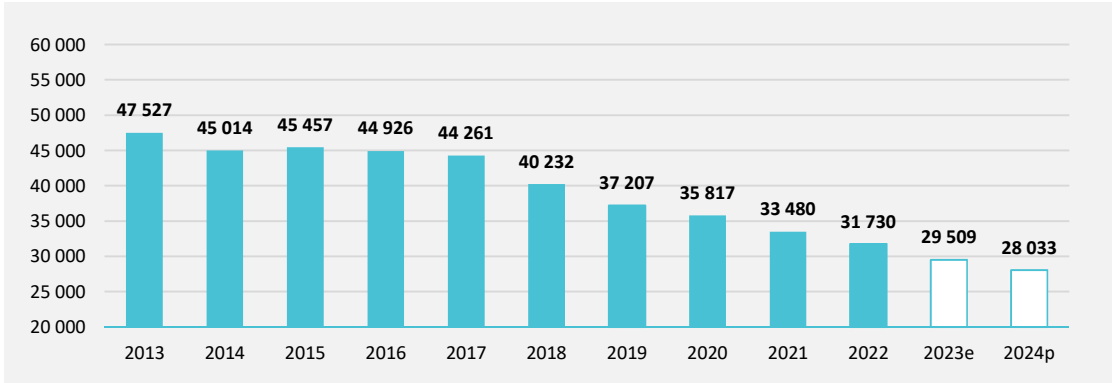
Traitement, estimations et prévisions Xerfi / Source : Xerfi d'après OFDT

Méthodologie : le scénario et les prévisions ci-dessus prennent en compte les dernières informations et données disponibles à la date du 3 janvier 2024.

Les ventes de produits à base de tabac (suite)

Ventes de cigarettes en France continentale en volume

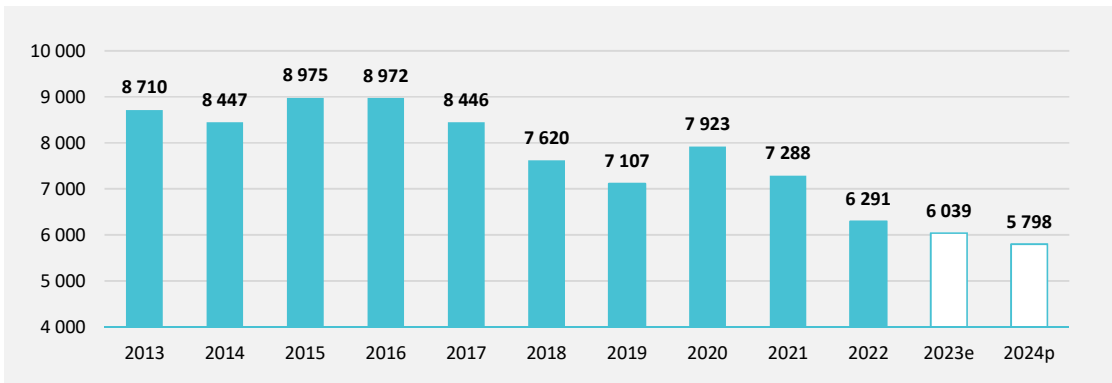
Unité : million d'unités



Traitement et estimation Xerfi / Source : OFDT

Ventes de tabac à rouler en France continentale en volume

Unité : tonnes



Traitement et estimation Xerfi / Source : OFDT

Méthodologie : le scénario et les prévisions ci-dessus prennent en compte les dernières informations et données disponibles à la date du 3 janvier 2024.

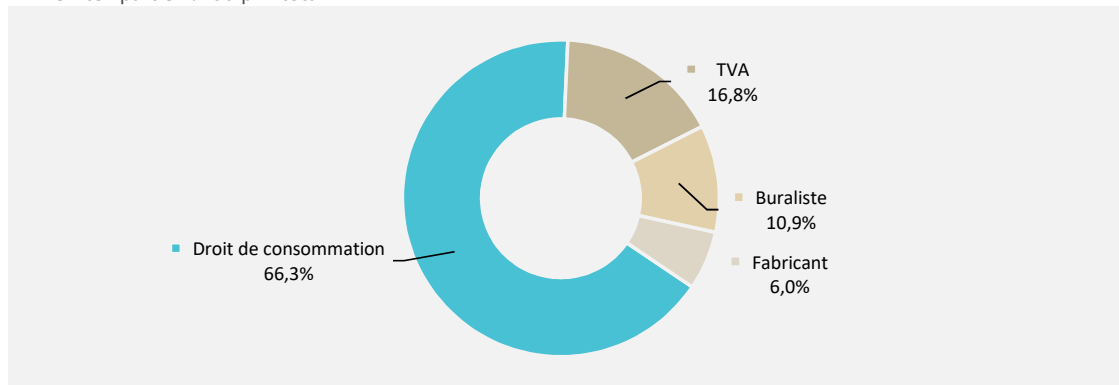
1.3. LE SECTEUR EN UN CLIN D'ŒIL

Le marché des produits à base de tabac représente un montant total estimé par **Xerfi** à plus de 19 Md€ en 2023. Du fait de l'importance des taxes dans ce total, le montant du point de vue des fabricants est largement inférieur : il s'élevait à 5,1 Md€ la même année. Les ventes en volume sont essentiellement constituées de cigarettes (78%). Elles comprennent également le tabac à rouler et les produits annexes (feuilles, filtres, etc.) ainsi que les cigares et cigarillos. Le marché français est dominé par les leaders mondiaux de l'industrie du tabac : l'Américain Philip Morris International, les Britanniques British American Tobacco et Imperial Brands, et le Japonais Japan Tobacco. Ces derniers écoulent leurs produits auprès des buralistes français *via* Logista France. Filiale d'Imperial Brands, la société dispose d'un quasi-monopole dans le commerce de gros de cigarettes.

Restructuré à la fin des années 1990, le tissu industriel s'est fortement réduit après le transfert des sites de production des grands opérateurs étrangers vers d'autres pays européens (Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Pologne, etc.) et la fermeture de la Seita en 2017, dernière usine d'envergure en France. Le marché intérieur est aujourd'hui essentiellement alimenté par les importations.

■ Décomposition du prix d'un paquet de cigarettes (*)

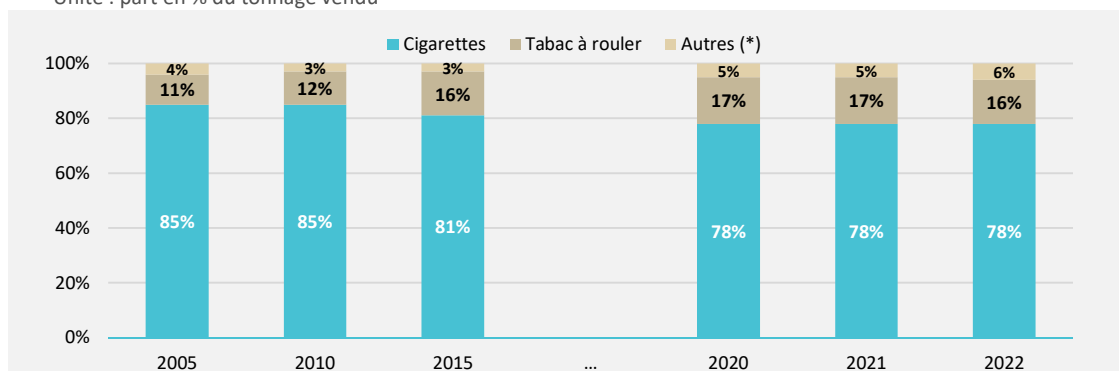
Unité : part en % du prix total



(*) Sur la base d'un paquet de 20 cigarettes vendu à 11,00 € (à partir du 1^{er} mai 2023) / Source : Douanes

■ Structure du marché du tabac en France

Unité : part en % du tonnage vendu



(*) Cigares, cigarillos, tabac à priser et à mâcher etc. / Traitement **Xerfi** / Source : OFDT d'après DGDDI